

LES *Mérites d'architecture* DE LA *Ville de Québec*



Une cuvée digne du 400^e anniversaire de Québec!

Le 2 décembre dernier se tenait le gala annuel des Mérites d'architecture. Vingt-cinq certificats ont été décernés à des réalisations architecturales lors de l'événement, dont le Prix du public qui, cette année encore, a connu un vif succès. Près de 4200 personnes, en effet, ont voté pour l'un ou l'autre des bâtiments sélectionnés par le jury.

De plus, le concours fait place à une nouvelle catégorie qui sera dorénavant remise chaque année. Elle vient rendre hommage à une personnalité qui a fait sa marque à Québec en ce qui a trait à l'architecture et à l'aménagement urbain. Une marque de reconnaissance qui donne à la profession ses lettres de noblesse tout en offrant aux futurs architectes des modèles à suivre.

Fait à noter, en cette année mémorable du 400^e anniversaire de Québec, le jury a choisi de décerner exceptionnellement le Prix spécial du jury à cinq bâtiments aménagés spécialement pour célébrer cet anniversaire.



Pavillon Espace 400^e



Pavillon d'accueil du Bassin Brown



Bâtiment d'accueil et tour d'observatoire du Quai des Cages



*Bâtiments de services pour parc Récréo Nautique
de la Baie de Beauport*



Mise à niveau de l'Agora du Vieux-Port

Commanditaires



Entente de développement culturel



Partenaire officiel



Félicitations aux lauréats!



Je suis particulièrement fier d'être associé pour la première fois cette année à la remise des Mérites d'architecture.

Je me plais à penser que ce concours, qui existe depuis cinq années maintenant, a contribué à sensibiliser les propriétaires de bâtiments au rôle qu'ils jouent dans l'harmonie de l'aménagement urbain. Chacun, en effet, contribue à sa mesure à la beauté de la ville. En prendre conscience favorise une meilleure prise de décision lorsqu'il s'agit de construction, de rénovation ou d'amélioration architecturale.

Je me réjouis que l'édition 2008 du concours ait tenu compte du contexte propre au 400^e anniversaire de la ville. Plusieurs sites, en effet, ont été aménagés spécialement pour l'occasion. Ils témoignent d'une grande volonté de rendre la ville encore plus attrayante et convient les citoyens à s'approprier ces lieux qui leur appartiennent.

Je tiens également à m'associer aux organisateurs du concours pour rendre un chaleureux hommage à monsieur Jacques de Blois, décédé récemment, dont le talent et les conseils avisés ont fortement contribué à l'embellissement de la ville.

Finalement, je veux remercier sincèrement tous les participants et offrir mes félicitations aux lauréats et lauréates.

Bonne soirée à tous!

Le maire de Québec,

Régis Labeaume

Comité organisateur

Francine Bégin, Claudine Caron, Francine Sirois, Luce Simard et Josée Vaillancourt
Service de l'aménagement du territoire

Mireille Plamondon

Service des communications

Comité de sélection

Lydia Toupin de l'arrondissement de La Cité

Michel Hubert de l'arrondissement des Rivières

Chantal Poirier de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Joëlle Carpentier de l'arrondissement de Charlesbourg

Véronique Coutu de l'arrondissement de Beauport

Sergio Avellan de l'arrondissement de Limoilou

Martin Champagne de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Loubna Sefrioui de l'arrondissement Laurentien

Membres du jury



Odile Roy, présidente

Architecte de formation et détentrice d'une maîtrise en conservation du patrimoine, Odile Roy a été élue conseillère municipale de 1997 à 2005. Elle a siégé au Comité exécutif de la Ville de Québec à titre de responsable des dossiers d'architecture et de patrimoine, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de transport. Pendant ces années en politique municipale, elle a œuvré principalement sur les projets de revitalisation du centre-ville, ainsi que sur l'assainissement de la rivière Saint-Charles et le réaménagement de ses berges et des quartiers riverains. Elle a également été responsable politique de la préparation du premier plan d'urbanisme de Québec, du plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), fondé sur les principes du développement durable et adopté en juin 2005 à la suite d'une large opération de consultation publique. Elle a présidé pendant huit ans la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec. Elle a également enseigné et dirigé des ateliers de design architectural à l'École d'architecture de l'Université Laval de 1991 à 2006. Aujourd'hui de retour à la pratique de l'architecture, elle agit à titre de chargée de projet auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour la réfection de son siège social.



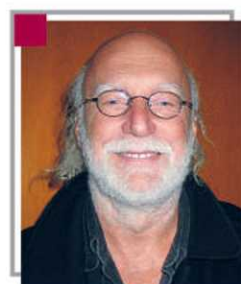
Denis Chabot

Diplômé de l'École d'architecture de l'Université Laval en 1974, Denis Chabot amorce sa carrière auprès de l'architecte Jacques de Blois, promoteur d'une architecture humaniste et maître d'œuvre d'importants projets de restauration et de recyclage dans le Vieux-Québec et le Petit-Champlain. Sept ans plus tard, il crée sa propre firme et se consacre à la conception de projets d'habitation à haute densité dans le Vieux-Québec, de design d'intérieur, de lieux de culte, de discothèques et de restaurants reconnus. En 1985, il s'associe à l'architecte Denis Bouchard. Soucieux de créer des environnements accueillants sur les plans physique et psychologique, et ce, pour une clientèle institutionnelle, scolaire et du milieu de la santé, messieurs Chabot et Bouchard ont reçu des mentions pour le Prix d'excellence de l'Ordre des architectes et des certificats de reconnaissance de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec. Retiré depuis 2006, Denis Chabot, toujours membre de l'Ordre des architectes du Québec, s'adonne à la photographie et participe, à l'occasion, à l'évaluation de travaux d'étudiants à l'École d'architecture de l'Université Laval.



Emmanuelle Champagne

Titulaire d'une maîtrise professionnelle en architecture depuis 2006, Emmanuelle Champagne a obtenu plusieurs bourses lors de son passage à l'Université dont la médaille de l'American Institute of Architecture en 2005 en plus d'être inscrite au tableau d'honneur de l'IRAC à la fin de ses études. Elle travaille depuis 3 ans pour la firme Anne Carrier Architectes en tant que chargée de projet et de conception, ainsi que pour la faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels en tant que chargée de cours en atelier de conception. Elle participe au collectif TXXI Laboratoire de création qui regroupe de jeunes artistes et stagiaires en architecture et qui a pour but d'expérimenter, par le biais de projets et d'installations éphémères, la construction d'un dialogue multidisciplinaire entre l'art et l'architecture à une échelle internationale. En 2007, elle a été finaliste au concours international des jardins éphémères du 400^e organisé par la Ville de Québec (équipe: Laurie Gosselin, Olivier Vallerand).



Florent Cousineau

Artiste multidisciplinaire, Florent Cousineau est connu pour son travail d'intégration de l'art à l'architecture, ses interventions éphémères en milieu urbain et son apport au développement du quartier Saint-Roch. Au cours des années 1990, il initie et conçoit plusieurs projets aux qualités architecturales dont les Ateliers du roulement à billes et la Falaise apprivoisée qui ont reçu le prix des Mérites d'architecture de la Ville de Québec respectivement en 2003 et en 2007. Il réalisait en 2008, dans le contexte du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, un projet sculptural et photographique intitulé Le Sentier des baisers dans le Parc Rive-Gauche en bordure de la rivière Saint-Charles. Florent Cousineau travaille actuellement à la réalisation d'un pont de facture contemporaine sur le site patrimonial du Moulin de la Chevrotière à Deschambault.



GianPiero Moretti

Diplômé de l'École Polytechnique de Turin en Italie («Laurea in architettura») et de l'Université McGill (PhD en «Urban Planning»), il est Professeur agrégé à l'École d'architecture de l'Université Laval de Québec depuis 2003. Il s'intéresse particulièrement à l'habitation, au design urbain et aux problèmes de requalification architecturale. Après différentes expériences professionnelles en Italie (A.I. Studio et La Fabbrica), il pratique sa profession, depuis 1995, en collaboration avec Anne Vallières et développe des projets au Québec et en Italie.



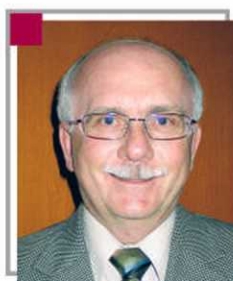
Françoise Rousseau

Architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 13 ans, Françoise Rousseau possède une maîtrise en gestion de projets de l'UQAR et poursuit actuellement des études supérieures spécialisées en administration publique à l'ENAP. Elle a débuté sa carrière dans l'entreprise privée où elle a œuvré principalement sur des projets de construction reliés au domaine de la santé. En 1999, elle entre à la Société immobilière du Québec, à titre de gestionnaire de projets. Elle planifie, coordonne et dirige toutes les étapes relatives à la réalisation de nombreux projets de construction en collaboration avec des équipes multidisciplinaires. En 2007, elle devient responsable du secteur des immobilisations à la Direction de la Capitale-Nationale au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. À ce titre, elle planifie et coordonne les activités reliées aux dossiers majeurs en matière d'équipements culturels et de patrimoine.



Guy Simard

Technicien en architecture depuis 1977, Guy Simard est conseiller technique en bâtiment depuis huit ans auprès des membres de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) de la région de Québec et, à ce titre, détient une excellente connaissance des tendances de l'industrie de la construction résidentielle dans la région. Dans le cadre de son travail, il coordonne annuellement plus d'une trentaine d'activités de formation pour les constructeurs d'habitations sur des sujets relatifs aux divers secteurs de la construction et de la rénovation résidentielle. Il représente également les entrepreneurs au sein du Regroupement technologique en habitation du Québec. Avant d'occuper ces fonctions à l'APCHQ, monsieur Simard a travaillé en pratique privée à titre de responsable de la préparation de documents d'appels d'offres et de la surveillance des travaux pour de nombreux projets.



Yves Therrien

Journaliste au Soleil depuis 27 ans, Yves Therrien est reporter à la section Affaires sur les questions d'économie locale et de technologie, en plus d'être chroniqueur en informatique. Détenteur d'un baccalauréat en journalisme (1978) et d'une maîtrise en théologie (1999) de l'Université Laval, il a occupé différents postes dans plusieurs secteurs de la rédaction, notamment comme reporter pour les cahiers Habitation et Décoration dans les années 1990. Pendant cette période, il a été membre de jury pour des concours de design et d'habitation en plus de côtoyer des architectes, des promoteurs et des concepteurs pour la rédaction de reportages.

Ce cahier est une réalisation des Publications spéciales leSoleil

Édition : **Yvan Dumont** • Conception graphique : **Hélène Foley**

Information : **Frédéric Morneau 418 686-3526**

Prix du public



Lauréat

Bibliothèque de Charlesbourg

7950, 1^{re} Avenue, arrondissement de Charlesbourg

Construction neuve

Conception : Croft Pelletier, architectes Réalisation : EBC inc.

Autres mises en candidature

■ Bâtiments de services pour parc Récré Nautique (Baie de Beauport)

1, boulevard Henri-Bourassa, arrondissement de Beauport

Construction neuve

Conception : Régis Côté et associés

Réalisation : Verreault inc.

■ Pavillon Espace 400^e

100, quai Saint-André, arrondissement de La Cité

Agrandissement et rénovation

Conception : Consortium Dan Hanganu/Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation : Entreprises Bon Conseil

■ Hôtel PUR

395, rue de la Couronne, arrondissement de La Cité

Rénovation

Conception : Bisson et associés

Réalisation : Verreault inc.

■ CRCEO

6, rue McMahon, arrondissement de La Cité

Construction neuve

Conception : Consortium Amiot, Bergeron, Lemay, Guy, Harvey, Bélanger Beauchemin

Réalisation : Corporation d'Hébergement du Québec (CHQ)

■ Bâtiment d'accueil du Quai des Cageux

2795, boulevard Champlain, arrondissement Sainte-Foy-Sillery

Construction neuve

Conception : Consortium Daoust-Lestage/Williams, Asselin, Ackaoui / Option aménagement

Réalisation : EBC inc. / Pomerleau inc.

■ Pavillon d'accueil du Bassin Brown

615, boulevard Champlain Est, arrondissement de La Cité

Construction neuve

Conception : Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes

Réalisation : Verreault inc.

Prix spécial du jury (page 1)

Presque à chaque année, depuis l'instauration de cet événement, le jury des Mérites d'architecture de la Ville de Québec attribue un prix spécial parmi l'ensemble des projets soumis à son attention. Ce prix est habituellement réservé à des réalisations dont la qualité et l'impact sur le milieu les distinguent sensiblement de l'ensemble des projets soumis. Exceptionnellement cette année, les membres du jury ont souhaité profiter du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec pour récompenser différents projets légués à la population à l'occasion de cette fête.

Plusieurs des projets méritoires ont comme point commun le contact et la réappropriation des rives du fleuve Saint-Laurent par la population. Ce sont des projets d'ensemble d'une très grande qualité réunissant de gros, de moyens et de très petits bâtiments, du mobilier urbain, des œuvres d'art, des promenades et des paysages exceptionnels et il est ainsi difficile d'en isoler un élément unique. Localisés aux abords du littoral, les projets de la promenade Samuel-De Champlain, du Bassin Brown, de l'Agora du Vieux-Port à la Pointe-à-Carcy ainsi que de la Baie de Beauport ont permis de retisser les liens privilégiés que la Ville et sa population entretiennent depuis toujours avec ce majestueux cours d'eau.

Enfin, le jury désire inclure la rénovation et l'agrandissement du Pavillon Espace 400^e ainsi que l'aménagement du pourtour du Bassin Louise dans ce prix spécial. Bien qu'il ne soit pas directement relié au fleuve par sa fonction et sa localisation, cet édifice se distingue par son expression architecturale innovatrice qui remet en valeur ce bâtiment phare et son site privilégié.

Lauréats

Administration portuaire de Québec

Bâtiments situés aux :

■ 1, boulevard Henri-Bourassa, arrondissement de Beauport

Bâtiments de services pour parc Récré Nautique de la Baie de Beauport

Conception : Régis Côté et associés, architectes

Réalisation : Verreault inc.

■ 120, rue Dalhousie, arrondissement de La Cité

Mise à niveau de l'Agora du Vieux-Port

Conception : Design urbain Daniel Arbour et associés inc. /

Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes

Réalisation : Verreault inc.

■ 615, boul. Champlain Est, arrondissement de La Cité

Pavillon d'accueil du Bassin Brown

Conception : Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes

Réalisation : Verreault inc.

Commission de la capitale nationale de Québec

Bâtiment situé au :

■ 2795, boulevard Champlain, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Bâtiment d'accueil et tour d'observatoire du Quai des Cageux

Conception : Consortium Daoust-Lestage/Williams, Asselin, Ackaoui / Option aménagement

Réalisation : EBC inc. / Pomerleau inc.

Parcs Canada

Bâtiment situé au :

■ 100, quai Saint-André, arrondissement de La Cité

Pavillon Espace 400^e

Conception : Consortium Dan Hanganu/Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation : Entreprises Bon Conseil

Prix de participation

Les citoyens qui votaient pour le Prix du public couraient la chance de gagner un des deux prix de participation offerts par nos généreux commanditaires.



Félicitations à monsieur Rinaldo Marcon qui reçoit des mains de madame Annick Simard, directrice des communications du Capitole de Québec, un forfait complet pour Sylvain Cossette.

Le
CAPITOLE
de Québec

Félicitations à monsieur Mario Dubé qui mérite une série de billets pour trois concerts remise par le Palais Montcalm.

PALAIS M()NTCALM

Habitation ■ Construction neuve

Basse densité

Lauréat

**Odette Ducasse et
Martial Grégoire**

Résidence située au 2499, chemin du Foulon, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception :

**Atelier 4e Niveau/
Jacky Deschênes, architecte**

Réalisation :

Nadeau construction

Cette construction neuve s'est démarquée pour de nombreuses considérations. Tout d'abord, les membres du jury ont apprécié l'implantation de cette résidence qui tire parti de l'étrétesse et de l'irrégularité du terrain. De par ses dimensions et proportions, ce bâtiment s'intègre particulièrement bien au quartier environnant. Également, le traitement réussi et spécifique de chacune des façades permet à la maison de bonifier ses relations avec le monde extérieur en présentant sur la rue une façade urbaine bien accueillante et à l'échelle du piéton et, sur le fleuve, une façade très ouverte et dégagée. Enfin, l'architecture simple, rythmée et raffinée où les proportions des ouvertures et des matériaux sont en harmonie, permet à cette élégante propriété un parfait dialogue avec toutes les facettes de son environnement.



Mention spéciale

Martin Tremblay

Résidence située au 12390, rue John-F.-Kennedy, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Martin Tremblay / Architecture Le Corbusier

Réalisation : Martin Tremblay Entrepreneur

Le jury a désiré souligner les efforts et la recherche d'originalité des concepteurs et des propriétaires de cette résidence. La construction d'une nouvelle propriété dans un tissu urbain âgé de quelque dizaines d'années et avec un budget limité est un défi qui a été relevé de manière inventive et respectueuse de son environnement. Des solutions imaginatives, d'inspiration traditionnelle, ont été mises à profit et ont permis de construire cette résidence qui se distingue des autres modèles courants de maisons neuves. Avec sa volumétrie, ses matériaux et sa coloration, cette résidence sympathique séduit le promeneur qui la découvre au passage, sobre, chaleureuse et invitante.



Mention spéciale

Isabelle Lacasse et Hubert Lenoir

Résidence située au 2427, rue Marie-Victorin, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : ABCP architecture et urbanisme

Réalisation : Les Entreprises Paul Gagnon inc.

Cette nouvelle réalisation se distingue particulièrement par son style architectural résolument contemporain. Arborant une composition non conventionnelle et une façade avant relativement sobre quant à la fenestration, cette maison réserve toutefois à ses occupants une qualité de vie exceptionnelle par la fluidité entre les aménagements intérieur et extérieur. À cet effet, la finesse du plan en L combinée à une généreuse fenestration ouverte sur la cour et la piscine et l'articulation des façades arrière donnent au projet des qualités d'habitabilité fort intéressantes.



Autres mises en candidature :

■ **Joanne Gobeil et Jean-Jacques Gobeil**

Résidence située au 2183, rue des Perséides, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Joanne Gobeil et Jean-Jacques Gobeil

Réalisation : Construction Maurice Bilodeau inc.

■ **Serge Gosselin**

Résidence située au 1850, chemin Bélair, arrondissement Laurentien

Conception et réalisation : Serge Gosselin

■ **Johanne Bourdeau**

Résidence située au 758, rue des Gaulis, arrondissement des Rivières

Conception : Asmo Design inc.

Réalisation : Johanne Bourdeau

■ **Michel Auclair**

Résidence située au 2075, rue de la Rive-Boisée Nord, arrondissement des Rivières

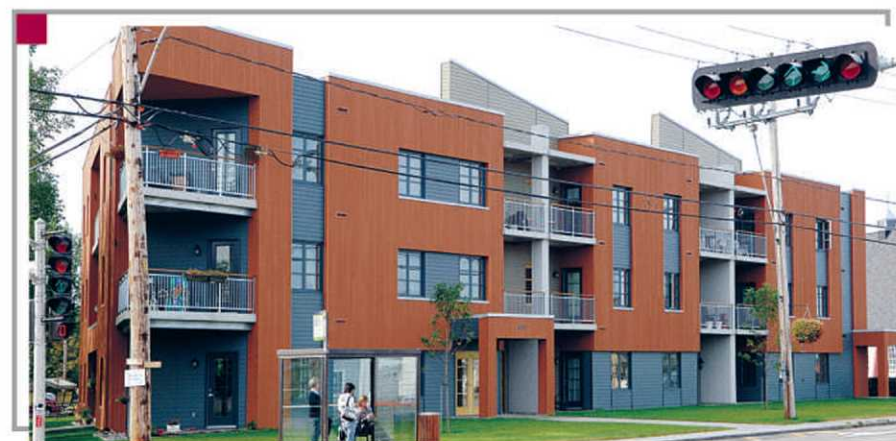
Conception : Les Dessins Drummond inc.

Réalisation : Construction Normand Guimont inc.

Habitation ■ Construction neuve

Moyenne et haute densités

Lauréat



Villa Val d'Espoir

Bâtiment situé au 1761, boulevard Pie-XI Nord, arrondissement Laurentien

Conception : LaRoche Peirolo, architectes

Réalisation : Nova Construction

Ce bâtiment a retenu l'attention principalement pour ses qualités générales de conception architecturale et de réalisation. L'utilisation d'un matériau différent au niveau du rez-de-chaussée contribuant à la lecture du bâtiment, l'agencement des volumes, la composition des ouvertures, l'emplacement des balcons ainsi que la coloration générale des matériaux font de cette construction un immeuble accueillant et convivial. De plus, il faut souligner le soin apporté au design des entrées et l'utilisation de balcons près de l'intersection des rues permettant ainsi d'animer et de structurer les différents axes de circulation.

Autres mises en candidature :

■ **Habitations Dany Lagacé inc. (Le Domaine Saint-Joseph)**

Bâtiments situés du 200 au 245, rue Elzéard-Verreault, arrondissement de Beauport

Conception : Asmo Design inc. et Yvan Blouin architecte

Réalisation : Habitations Dany Lagacé inc.

■ **Coopérative d'habitation l'Horizon Nouveau de Saint-Sauveur**

Bâtiment situé au 1101, rue des Ardenes, arrondissement de La Cité

Conception : Lafond, Côté architectes

Réalisation : Pomerleau inc.

■ **Coopérative d'habitation Le Paradisier**

Bâtiment situé au 10866, rue Wilfrid-Caron, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Les Architectes Beaudet et Faille

Réalisation : Levesque & Associés Construction inc.

■ **Construction G. Carrier**

Bâtiment situé du 2831 au 2839, rue de la Havane, arrondissement des Rivières

Conception : Architecture Le Corbusier

Réalisation : Construction G. Carrier

■ **Les Habitations Wolfe**

Bâtiment situé au 1090 et 1098, avenue Wolfe, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : LaRoche Peirolo, architectes

Réalisation : Construction Marc Drolet inc.

■ **Société immobilière S.P.Q.R.**

Bâtiments situés du 3848 au 3878, avenue des Compagnons, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : Icos

Réalisation : URBACOR

Recyclage

Un seul projet a été soumis dans cette catégorie, ne permettant pas au jury de désigner un lauréat. Il a tout de même décidé de reconnaître la réalisation suivante :

Mention spéciale

Brigitte Dubois et Alain Guillemant

Bâtiment situé au 4292, rue Saint-Félix, arrondissement Laurentien

Conception et réalisation : Brigitte Dubois et Alain Guillemant

Les membres du jury ont tenu à souligner la qualité des interventions réalisées sur ce bâtiment lors de la transformation de celui-ci en restaurant. Cette maison patrimoniale du secteur historique du Vieux Cap-Rouge fut construite en 1900 selon le style traditionnel des maisons canadiennes de l'époque. Bien qu'elle présente encore une apparence résidentielle, elle a nécessité plusieurs transformations afin de s'adapter à sa nouvelle vocation. Des travaux majeurs ont été faits aux fondations afin de surhausser le bâtiment et de l'adapter à son nouvel usage et une terrasse à l'avant a été créée par l'agrandissement de la galerie. Le recyclage de ce bâtiment a été réalisé avec soin, dans le respect et la mise en valeur de ses caractéristiques identitaires.



Habitation ■ Rénovation

Lauréat

Lauraine Montreuil

Résidence située au 311, rue de Carillon, arrondissement de La Cité

Conception :

Nicholas Roquet

Réalisation :

Lauraine Montreuil

Ce projet est méritoire puisqu'il présente un bel exemple d'une rénovation de l'enveloppe d'un bâtiment de petit gabarit. Les différentes interventions réalisées ont permis de rétablir une apparence plus conforme à l'évolution de la maison ouvrière du XX^e siècle. La recomposition des quelques ouvertures en façade avant, la mise en place d'une corniche contemporaine ainsi que l'installation d'un nouveau revêtement de bois, le tout avec une coloration sobre inspirée de l'architecture du quartier, permettent enfin à cette petite boîte à habiter d'être une maison à part entière. Par la comparaison photographique de l'état original, il est maintenant possible de dire que les travaux exemplaires accomplis sur cette modeste demeure font de celle-ci un élément distinctif qui constitue un apport bénéfique à l'embellissement et à la revitalisation du quartier Saint-Sauveur.



Mention spéciale

Diane Gignac et Jean-Claude Faucher

Résidence située au 3, rue Lucien-Clément, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Atelier 4e Niveau / Jacky Deschênes, architecte

Réalisation :

Diane Gignac / Jean-Claude Faucher

Les membres du jury désirent souligner la pertinence des travaux de rénovation réalisés sur ce bâtiment. Les modifications simples, originales et harmonieuses, réalisées dans le respect du style de cette résidence, ont permis de lui conférer une personnalité bien à elle. Les membres du jury ont également apprécié le concept architectural retenu qui traduit clairement, de l'extérieur, l'aménagement intérieur à mi-niveau. La mise en place d'un revêtement plus chaleureux ainsi que l'ajout de quelques éléments architecturaux et paysagers soignés permettent à cette propriété de présenter un caractère plus actuel et d'accompagner les résidents vers une entrée plus accueillante.



Mention spéciale

Sylvie Hénault

Bâtiment situé du 170 au 174, 10^e Rue, arrondissement de Limoilou

Conception : Alfio Borges, architecte

Réalisation : Jean-Paul Plamondon enr. / Pommelle du Québec

Cette rénovation a retenu l'intérêt du jury pour l'attention et l'ensemble des efforts portés lors de la réalisation des travaux en façade avant. La mise en place de nouvelles fenêtres à guillotine, de portes grandement fenestrées conservant des impostes vitrées et surtout les garde-corps et escaliers métalliques sobrement ouvragés sont des interventions respectant les caractéristiques identitaires propres au triplex du quartier Vieux-Limoilou.



Autres mises en candidature:

■ Sylvie Moffet et Gilles Fortier

Résidence située au 477, avenue Sainte-Thérèse, arrondissement de Beauport

Conception et réalisation : Sylvie Moffet / Gilles Fortier

■ Karine Landry et Martin Faucher

Résidence située au 527, avenue Sainte-Thérèse, arrondissement de Beauport

Conception et réalisation : Martin Faucher

■ Jean Veillette

Bâtiment situé au 309, rue De La Colombière Est, arrondissement de Limoilou

Conception : Jean Veillette

Réalisation : Entreprises Yvan Bourgault

■ Le 1780

Bâtiments situés du 1600 au 1780, rue Ernest-Lapointe, arrondissement de Limoilou

Conception : Bisson et associés

Réalisation : Logisbourg inc.

Habitation ■ Rénovation

Agrandissement

Après avoir considéré l'ensemble des candidatures, les membres du jury ont décidé de ne pas accorder de prix pour cette catégorie. Cependant, ils tiennent à souligner la qualité générale de deux projets d'agrandissement en leur accordant une mention :

Mention spéciale



Caroline Sénécal et Frédéric Guay

Résidence située au 1335, rue des Grandes-Marées, arrondissement Laurentien

Conception : Michel Gauthier, architecte

Réalisation : Construction Richard Cliche / Groleau développement résidentiel



Ce projet d'agrandissement a été apprécié pour sa simplicité. Bien que le nouveau volume soit assez imposant et visible, son intégration s'est faite sans altérer la lecture et l'architecture du bâtiment initial. On n'a pas cherché à transformer ou à masquer la maison existante, ou encore à reproduire systématiquement une partie de celle-ci; on a plutôt misé sur certaines de ses caractéristiques pour la faire évoluer autrement. Cet agrandissement au caractère intemporel s'harmonise bien à cette demeure de style canadien.

Mention spéciale



Gilles Bertrand

Résidence située au 1613, boulevard Masson, arrondissement des Rivières

Conception : Gilles Bertrand / Jérôme Roy

Réalisation : Gilles Bertrand / Construction Avant-Garde

Dans ce projet, le jury désire souligner la stratégie utilisée par le propriétaire pour accroître sa surface habitable et améliorer la qualité de vie dans ses espaces intérieurs. Le surhaussement des murs périphériques coiffés d'une nouvelle toiture a permis la création d'un comble habitable confortable. En plus de cette transformation volumétrique réussie, la mise en place d'un revêtement de déclin à la place de celui en papier brique ainsi que les modifications apportées à plusieurs ouvertures confèrent à ce petit bâtiment un intérêt certain, tout en demeurant bien intégré à son environnement.

Autres mises en candidature:

■ Julie Lepage et Alexandre Girard

Résidence située au 153, rue de la Villanelle, arrondissement de Beauport

Conception : Julie Lepage / Alexandre Girard

Réalisation : Les constructions Clément Labbé inc.

■ Isabelle Madé et François Bélanger

Résidence située au 1356, rue Blanchette, arrondissement Laurentien

Conception : François Bélanger

Réalisation : Rénovation Y. Germain inc.

Édifices commerciaux et industriels

Construction neuve

Lauréat



APN inc.

Édifice situé au 2659, boulevard du Parc-Technologique, arrondissement des Rivières

Conception : DMG Architecture

Réalisation : Ronam Constructions inc.

Les membres du jury ont reconnu l'usage inventif et original des matériaux dont a fait preuve le concepteur de ce bâtiment. Contemporaine, épurée et fonctionnelle, cette nouvelle construction se démarque dans le paysage du Parc technologique. L'articulation des volumes, l'utilisation judicieuse de matériaux colorés, ainsi que l'intégration d'un écran d'aluminium perforé, ponctué d'ouvertures circulaires, dynamisent le traitement architectural et font judicieusement allusion aux activités d'usinage de précision qu'exerce l'entreprise qui occupe le bâtiment. L'intégration de l'enseigne extérieure au mur de l'édifice témoigne d'une volonté de cohérence entre la signature de l'entreprise et l'architecture du bâtiment. Enfin, le concept d'éclairage extérieur contribue à la mise en valeur de l'édifice et de sa vitrine technologique.

Autres mises en candidature :

■ First Capital Realty inc.

Édifice situé au 2790, avenue Saint-David, arrondissement de Beauport

Conception : Côté Chabot Morel, architectes

Réalisation : Garoy Construction inc.

■ Audi Sainte-Foy

Édifice situé au 2834, rue Einstein, arrondissement Laurentien

Conception : Alain Boily, architecte

Réalisation : Ronam Constructions inc.

■ Ludoplex

Édifice situé au 2506, boulevard Wilfrid-Hamel, arrondissement de Limoilou

Conception : Consortium CBA/LPA/STGM

Réalisation : Décarel inc.

■ Boulevard Lexus

Édifice situé au 122, rue du Marais, arrondissement des Rivières

Conception : Côté Chabot Morel, architectes

Réalisation : Garoy Construction inc.

■ Métro plus Supermarché Ferland

Édifice situé au 1625, rue du Marais, arrondissement des Rivières

Conception : Tremblay, L'Écuyer architectes

Réalisation : Construction E. Huot inc.

■ MICA

Édifice situé au 797, boulevard Lebourgneuf, arrondissement des Rivières

Conception : Groupe Gerpatec inc.

Réalisation : Ogesco Construction inc.

■ Le Groupe Resto Plaisirs

Édifice situé au 1550, boulevard Lebourgneuf, arrondissement des Rivières

Conception : Lemay Michaud architecture design

Réalisation : Construction Marc Drolet inc.

Édifices commerciaux et industriels

Rénovation

Lauréat

Hôtel PUR

Édifice situé au 395, rue de la Couronne, arrondissement de La Cité

Conception : Bisson et associés

Réalisation : Verreault inc.

Cette rénovation a retenu l'attention grâce à l'étonnante qualité de l'expression architecturale développée et maintenue dans tous les aspects du projet. Ces travaux d'entrevue sur le plus haut édifice du quartier Saint-Roch ne se résument pas au seul remplacement de la fenestration, mais demandaient de recréer une symbiose entre la tour et son basilaire. C'est à travers un exercice architectural en profondeur, reposant sur un équilibre de pleins et de vides, de lignes et de volumes et sur la juxtaposition et le contraste des textures que les concepteurs sont arrivés à créer un édifice élégant et raffiné tout en mettant en valeur les lignes de l'enveloppe originale en béton. Au-delà du nom PUR, la recherche et le travail dans le style de ce nouvel hôtel ont permis de présenter un ensemble qui exprime la sobriété.



Mention spéciale

Société immobilière du Québec

Édifice situé au 1011, avenue De Vitre, arrondissement de Limoilou

Conception :

Régis Côté et associés, architectes

Réalisation :

Habitations Consultants H.L. inc.

En regardant les photos de ce bâtiment avant les travaux, on comprend bien l'effort et l'ampleur de la tâche accomplie afin de créer un édifice attrayant. Au départ, ce bâtiment industriel était anonyme et sans intérêt. Maintenant, après sa grande métamorphose, il exhibe des façades soignées et articulées avec des matériaux chaleureux. Cette remarquable transformation qui s'est faite sans la démolition du bâtiment, est un apport sensible et respectueux du secteur résidentiel avoisinant.



Autres mises en candidature :

■ Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Édifice situé au 2372, boulevard Louis-XIV, arrondissement de Beauport

Conception : Stendel & Reich, architectes

Réalisation : Garoy Construction inc.

■ Jacques Parent

Édifice situé au 791 et 793, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité

Conception : D'Anjou Lefebvre, architectes

Réalisation : L'Intendant inc.

■ Nancy Bouchard

Édifice situé au 708 et 712, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité

Conception : Boudreau Fortier architectes

Réalisation : Qualité Construction (CDN) Itée

■ Pâtisserie à l'Européenne inc.

Édifice situé au 9750 et 9756, boulevard de l'Ornière, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Daniel A. Denis, architecte

Réalisation : Construction Marc Drolet inc.

■ Cartier Pontiac Buick GMC Itée

Édifice situé au 1475, boulevard Pie-XI Sud, arrondissement Laurentien

Conception : R. H. Carter architects inc.

Réalisation : B-Tay Construction inc.

■ Glaxo Smith Kline

Édifice situé au 2323, boulevard du Parc-Technologique, arrondissement des Rivières

Conception : N F O E et associés, architectes

Réalisation : Verreault inc.

■ Fleurs du jour

Édifice situé au 1287, avenue Maguire, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : Croft Pelletier, architectes

Réalisation : Levesque & Associés Construction inc.

Édifices publics et institutionnels (toutes catégories)

Lauréat

CRCEO (Centre hospitalier universitaire de Québec)

Édifice situé au 6, rue McMahon, arrondissement de La Cité

Conception : Consortium Amiot, Bergeron, Lemay, Guy, Harvey, Bélanger Beauchemin

Réalisation : Corporation d'hébergement du Québec (CHQ)

Plusieurs éléments de ce projet exceptionnel ont retenu l'intérêt du jury. Mentionnons ses grandes qualités de conception et de réalisation, sa relation particulière avec l'architecture du quartier historique du Vieux-Québec et le choix de ses matériaux. Considérant les importantes contraintes techniques reliées au site, les exigences du programme fonctionnel et le contexte historique dans lequel ce projet a été élaboré et mis de l'avant, le jury a reconnu que les concepteurs ont livré un ensemble immobilier de qualité supérieure. Son caractère remarquable tient dans un premier temps dans l'intégration judicieuse et réussie des façades de la côte du Palais qui étaient abandonnées depuis des dizaines d'années. Dans un deuxième temps, le volume de ce nouvel édifice est atténué par l'utilisation d'écrans de verre permettant une insertion harmonieuse où la justesse des rapports volumétriques et les détails architecturaux ont été traités avec soin.



Autres mises en candidature:

- **Centre Culture et Environnement Frédéric Back**
Édifice situé au 870, avenue De Salaberry, arrondissement de La Cité
Conception : Brière Gilbert et associés, architectes
Réalisation : Les Entreprises Nouveau Concept ML
- **Résidence des Soeurs du Bon-Pasteur**
Édifice situé au 4538, rue Saint-Félix, arrondissement Laurentien
Conception : Villeneuve Tanguay Hale, architectes
Réalisation : Benoit Jobin entrepreneur inc.
- **École primaire de la Grande-Hermine (Commission scolaire de la Capitale)**
Édifice situé au 1355, 2^e Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : ABCP/Bisson architectes
Réalisation : Décaré inc.
- **Gymnase du Séminaire des Pères-Maristes**
Édifice situé au 2315, chemin Saint-Louis, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception et réalisation : Dutran Groupe-Expert
- **COPL (Université Laval)**
Édifice situé au 2375, rue de la Terrasse, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception : Consortium Bélanger Beauchemin architectes/Jacques Villeneuve et associés
Réalisation : Verreault inc.

Entretien ■ Préservation

Avec cette catégorie, la Ville de Québec veut reconnaître l'effort discret et soutenu des propriétaires soucieux de préserver leur bâtiment. Ceux-ci consacrent temps et argent à l'entretien minutieux de leur propriété, contribuant ainsi à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine architectural. Cette année, après de longues délibérations, le jury a retenu deux lauréats ex-æquo.

Lauréat (ex æquo)

Sylvie Roy et Gaston Thibault

Résidence située au 3775, rue Verret, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Le jury souligne les efforts et la persévérance des propriétaires de ce bâtiment de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, vraisemblablement construit autour de 1890, et dont ils ont pris possession en 1992. Les minutieux travaux d'entretien réalisés sur cette demeure depuis ce temps ont permis de conserver et de mettre en valeur son caractère exceptionnel. La conservation de son intégrité formelle et de la majorité des composantes de son décor élaboré, constitué d'éléments de bois finement sculptés, révèlent que cette propriété est entretenue avec un souci d'authenticité historique.



Lauréat (ex æquo)

Jean Daoust

Résidence située au 5, rue des Saules Est, arrondissement de Limoilou

D'une architecture et d'un contexte urbain différents, cette maison de l'arrondissement de Limoilou a elle aussi été préservée méticuleusement. L'entretien régulier des différentes composantes de bois de la galerie avant ainsi que le souci de préserver plusieurs des détails architecturaux propres à cette résidence ont permis d'en maintenir l'allure chaleureuse et accueillante. Le jury tient donc à féliciter le propriétaire pour sa sensibilité, son engagement et ses efforts continuellement renouvelés dans l'entretien de son bâtiment et de son terrain.



Autres mises en candidature:

- **Christiane Loubier et Jean Perron**
Résidence située au 997, avenue Royale, arrondissement de Beauport
- **Christina Ramirez et Réjean Therrien**
Résidence située au 3485 avenue Notre-Dame, arrondissement Laurentien
- **Louise Dansereau et Georges Charrette**
Résidence située au 412, avenue Sainte-Thérèse, arrondissement de Beauport
- **Sonya Brousseau et Pierre Boutet**
Résidence située au 1937 et 1939, boulevard Benoît-XV, arrondissement de Limoilou
- **Dominique Trudel**
Résidence située au 415, avenue Sainte-Thérèse, arrondissement de Beauport
- **Jules Harvey**
Résidence située au 2095, chemin Sainte-Foy, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
- **Marie Lepage**
Résidence située au 860, avenue Belvédère, arrondissement de La Cité

Patrimoine

Le jury souligne la qualité des projets mis en candidature dans cette catégorie et pour laquelle le choix d'un gagnant a été plus ardu.

Lauréat



Dave Dombrowski

Résidence située au 734 et 736, boulevard Louis-XIV, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Dave Dombrowski

Réalisation : Dave Dombrowski/Menuiserie Delisle/Portes et fenêtres Blanchet/Toitures Qualitoit inc.

Les travaux réalisés au bâtiment du 734 et 736, boulevard Louis-XIV ont retenu l'attention du jury pour la justesse des interventions. Afin de rehausser la valeur patrimoniale de ce bâtiment situé dans l'arrondissement historique de Charlesbourg, il a fallu entreprendre des travaux d'importance tels le recouvrement de la toiture de tôle à baguette, la remise en état de la cheminée, la mise en place d'un revêtement de bois avec tous les détails reliés à celui-ci (planches cornières aux coins et chambranles au périmètre des ouvertures) ainsi que l'installation de nouvelles portes et fenêtres traditionnelles en bois. Toutes ces interventions rehaussées d'une coloration réfléchie et valorisante ont redonné un caractère authentique à la propriété en mettant en valeur les caractéristiques essentielles à son identité.

Autres mises en candidature:

- **Mélanie Parent et Francine Parent**
Résidence située au 929, avenue Royale, arrondissement de Beauport
Conception et réalisation : Mélanie Parent/Francine Parent
- **Robert Tardif**
Résidence située au 1145, avenue Royale, arrondissement de Beauport

Conception : Bouchard et Laflamme architectes
Réalisation : Constructions M. inc.

- **Jean-Eudes Renaud**
Résidence située au 679 et 681, boulevard Louis-XIV, arrondissement de Charlesbourg
Conception : Jean-Eudes Renaud
Réalisation : Jean-Eudes Renaud/Ginette Casse

- **Claude Auclair**
Résidence située au 1175, boulevard Louis-XIV, arrondissement de Charlesbourg
Conception et réalisation : Claude Auclair

- **Rodrigue Bédard**
Bâtiment situé au 42, côte de la Fabrique, arrondissement de La Cité
Conception : Hélène Thibault, architecte
Réalisation : Menuiserie D. Pouliot inc.

- **Marc Coulombe**
Résidence située au 825 et 835, rue Saint-Olivier, arrond. de La Cité
Conception : René Saillant, architecte
Réalisation : Construction de la Capitale

- **Mona Lechasseur et Bruno Vigneau Cyr**
Résidence située au 1676, rang Saint-Ange, arrondissement Laurentien
Conception et réalisation : Mona Lechasseur/Bruno Vigneau Cyr

Affichage

Lauréat

Hôtel PUR

pour l'ensemble des enseignes réalisées au 395, rue de la Couronne, arrondissement de La Cité

Conception :

Pattison Sign Group

Réalisation : Enseignes installation Hummer inc.

Ce concept d'affichage, réalisé en plein cœur du quartier Saint-Roch, a retenu l'attention des membres du jury pour la qualité de son design épuré mais aussi pour son intégration au basilaire du bâtiment. Par l'utilisation d'une seule couleur, la sobriété du design et des matériaux, le concepteur a su en faire un élément évocateur de simplicité, d'élégance et de raffinement, exprimant ainsi adéquatement l'étroite relation entre l'expression d'une enseigne et la fonction du commerce qu'il représente.



Mention spéciale

Les Étoffes de Maude

pour l'enseigne sur poteaux réalisée au 1606, rue de la Faune, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : Artisan Jean Chainé

Les membres du jury tiennent à souligner le détail fantaisiste de cette enseigne, soit l'intégration d'une machine à coudre, qui, par son caractère ludique, s'affirme comme un élément de la mémoire collective fort significatif, éminemment évocateur de l'activité exercée dans le commerce.



Autres mises en candidature :

Marie-Claude Coiffure

pour l'enseigne à plat réalisée au 406, rue de la Parmentière, arrondissement de Beauport

Conception : Marie-Claude Pagé/Enseignes Garneau

Réalisation : Enseignes Garneau

Café Starbucks

pour l'enseigne intégrée à la marquise réalisée au 2790, avenue Saint-David, arrondissement de Beauport

Conception : Côté Chabot Morel, architectes

Réalisation : Garoy Construction inc.

École de musique Troubadour

pour l'enseigne sur poteau réalisée au 8140, 1^{re} Avenue, arrondissement de Charlesbourg

Conception et réalisation : Le Groupe Poitras inc.

Externat Saint-Jean-Eudes

pour l'enseigne sur poteaux réalisée au 650, avenue du Bourg-Royal, arrondissement de Charlesbourg

Conception et réalisation : Le Groupe Poitras inc.

Pub Turf

pour l'ensemble des enseignes réalisées au 1179, avenue Cartier, arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : Artisan Jean Chainé

Le Coq Rieur

pour l'enseigne sur poteau réalisée au 4292, rue Saint-Félix, arrondissement Laurentien

Conception : Brigitte Dubois/Alain Guillemant

Réalisation : Artisan Jean Chainé

La Boîte à Pain, Café Napoli

pour l'ensemble des enseignes réalisées au 396, 3^e Avenue, arrondissement de Limoilou

Conception et réalisation : Artisan Jean Chainé

Café Nagua

pour l'ensemble des enseignes réalisées au 990, 1^{re} Avenue, arrondissement de Limoilou

Conception : Artisan Jean Chainé/Roger Girard

Réalisation : Artisan Jean Chainé

Restaurant Le Maizerets

pour l'enseigne à plat réalisée au 2006, chemin de la Canardière, arrondissement de Limoilou

Conception et réalisation : Enseignes du Faubourg inc.

Restaurant Le Cochon Dingue

pour l'ensemble des enseignes réalisées au 1550, boulevard Lebourgneuf, arrondissement des Rivières

Conception et réalisation : Posimage inc.

Parc technologique du Québec métropolitain

pour l'enseigne sur socle réalisée à l'entrée du Parc technologique, arrondissement des Rivières

Conception : Triomphe communication marketing

Réalisation : Le Groupe Poitras inc.

Graphica impression inc.

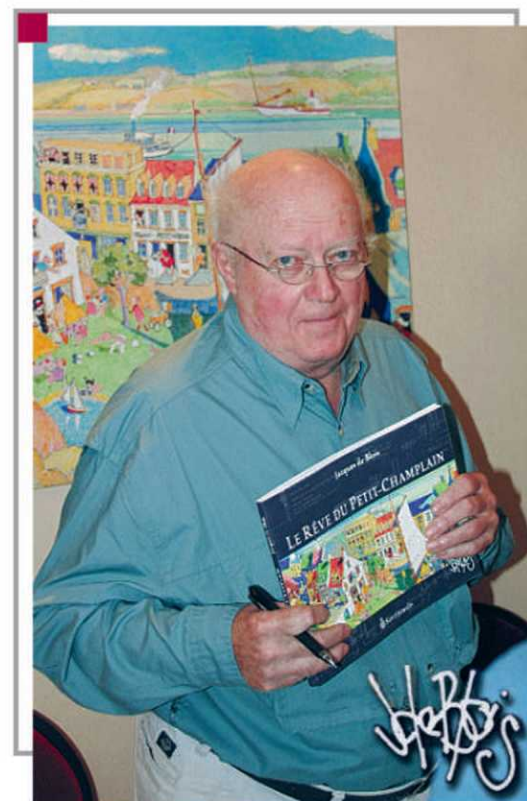
pour l'enseigne à plat réalisée au 2065, rue Frank-Carrel, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : Atlante a + d inc.

Réalisation : Enseignes Impact Visuel inc.

Hommage

Jacques de Blois



En cette année du 400^e anniversaire de Québec, la Ville de Québec a choisi d'instaurer un nouveau prix de reconnaissance afin de rendre hommage à une personnalité qui s'est démarquée tout au cours de sa carrière par ses réalisations en architecture et en aménagement, contribuant ainsi, activement, à l'embellissement de la ville et à l'amélioration de la qualité de la vie urbaine.

Pour la première année de ce prix, la Ville de Québec rend hommage à l'architecte Jacques de Blois pour l'ensemble de ses réalisations architecturales, pour son implication dans l'élaboration du premier plan de mise en valeur du Vieux-Québec, *Le concept général de réaménagement du Vieux-Québec*, et surtout, pour la revitalisation du quartier Petit Champlain, œuvre qu'il a réalisée en partenariat avec l'homme d'affaires Gerry Paris. La Ville de Québec offre toute sa reconnaissance à ce grand bâtisseur.

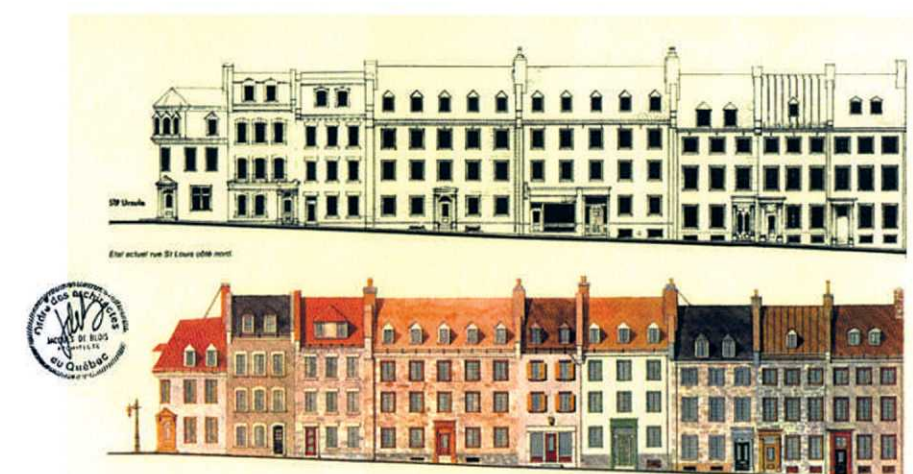
L'école d'architecture de l'Université Laval s'associe à cet hommage en présentant l'exposition *Hommage à Jacques de Blois* que le public pourra visualiser, tout au cours des prochains mois, d'abord à l'école d'architecture, puis à l'Atrium de l'édifice de La Fabrique. En association avec l'école d'architecture, la Ville de Québec entend désormais reprendre, chaque année, cette formule pour rendre hommage à un bâtisseur de la ville.



Quartier Petit Champlain, été 2008



Quartier Petit Champlain, avant la restauration



ESQUISSE RUE SAINT-LOUIS - 1962